



MAROLLES INFO



N°290

du 1^{er} juin 2022 au 30 juin 2022

Actualités

[Installation d'un défibrillateur sur l'ancienne commune déléguée de Dissé-sous-Ballon](#)

Un défibrillateur a été installé sous le préau de la salle des fêtes de l'ancienne commune déléguée de Dissé-sous-Ballon. Il est accessible au public et peut être utilisé à tout moment.

L'appareil est entièrement automatique et délivre, après analyse du rythme cardiaque, un choc si nécessaire. De même, un système de consignes vocales guide le secouriste dans l'ensemble du processus de réanimation.



Rentrée scolaire 2022/2023

Les inscriptions sont ouvertes à

l'école maternelle "le Petit Prince", rue des Chanterelles
72260 Marolles-les-Braults Tél : 02.43.97.42.43 ou
ce.0720890b@ac-nantes.fr

et à l'école élémentaire "le Petit Nicolas", 9 impasse des
Etendeaux 72260 Marolles-les-Braults Tél : 02.43.97.42.91
ou ce.0720909x@ac-nantes.fr

Pour réaliser l'inscription, il est nécessaire de prendre un
rendez-vous auprès de la directrice et il faudra vous munir :
du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un
justificatif de domicile.

Le dossier unique d'inscription (D.U.I.) pour la restauration scolaire et les activités
périscolaires (garderie) au sein des écoles maternelle « Le Petit Prince » et
élémentaire « Le Petit Nicolas » est à ramener à la Mairie de Marolles-les-Braults
pour le 24 juin 2022 au plus tard.

Les enfants dont le D.U.I. n'aura pas été remis à la mairie pour le 24 juin au plus tard
ne seront pas inscrits. Ils ne seront pas acceptés à la rentrée.

Déploiement de la fibre optique

Marolles-les-Braults est désormais entièrement ouverte à la commercialisation.

Pour plus de renseignements : www.lafibrearrivechezvous.fr



Élections législatives

Pour les élections législatives du 12 et 19 juin 2022, le
bureau de vote qui regroupe la mairie et l'ancien bureau
de vote de Dissé-sous-Ballon sera transféré
exceptionnellement à la salle B Jean-de-la-Fontaine à
Marolles-les-Braults.

Le bureau de vote de la cantine reste inchangé.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour l'élection vous
avez la possibilité de faire une procuration dès
maintenant auprès de la gendarmerie ou à partir du lien
suivant : www.maprocuration.gouv.fr Il est possible de
donner procuration à un électeur votant sur une autre
commune. Il devra cependant se rendre dans votre
bureau de vote pour voter à votre place.

Bulletin de participation

(à joindre obligatoirement au courrier)

Nom :
Prénom :
Âge :
Adresse :
.....
Tél :
Courriel :

Photo 1 Titre :

Photo 2 Titre :

Photo 3 Titre :

Je soussigné(e)
Certifie : 1) ne pas être photographe professionnel ; 2) avoir pris connaissance du règlement du concours et y adhérer de façon pleine et entière ; 3) l'exactitude des informations communiquées.

Fait à :

Le signature

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».
Pour les mineurs, nom et signature de la personne responsable.

Renseignement : 06 42 14 45 22

CONCOURS

PHOTO

A travers vos photos, faites-nous découvrir notre territoire !



L'eau sous toutes ses formes



Bulletin de participation

OUVERT À TOUS

Le patrimoine du pays Marollais

RÈGLEMENT Concours photo Le patrimoine du Pays Marollais

L'association « Histoire et Patrimoine du Pays de Saosnois » organise un concours photo amateur gratuit

A travers vos photos, faites-nous découvrir notre territoire !

La participation au concours entraîne l'acceptation entière du présent règlement.

Le thème :

L'association « Histoire et Patrimoine » et ses membres ont décidé d'organiser un concours photo sur le thème « *L'eau sous toutes ses formes* »
Ce concours a pour but de sublimer le territoire en apportant un nouveau regard au travers de points de vue originaux, de scènes inédites, d'angles insolites, d'images artistiques....

Les photographies sélectionnées par le jury seront exposées en divers lieux : à Cascade, à la mairie, au comice agricole...

Conditions de participation

Ce concours gratuit est ouvert à tous les photographes amateurs.
Chaque participant peut présenter trois photos au maximum.
Chaque participant s'engage à envoyer uniquement une ou des photographies dont il est l'unique auteur.

La date limite d'envoi des photographies est fixée au **12 août 2022 à 16 h**.
Les photographies sont acceptées en format papier (13x18) et de préférence sous clef USB clairement identifiée et devront être accompagnées du bulletin ci-joint dûment rempli. Elles seront déposées à la mairie de Marolles-les-Braults ou par courrier à l'adresse suivante :

Histoire et Patrimoine, mairie, rue du Général de Gaulle 72260 Marolles-les-Braults.

Détails techniques :

Pour participer au concours, la photographie doit être validée par les membres du jury. Pour cela, elle doit remplir les conditions suivantes :
- la création doit illustrer le thème « *L'eau sous toutes ses formes* ». Elle doit être prise sur le territoire de l'ancien canton de Marolles-les-Braults.
- les photos doivent être de la meilleure résolution possible et de la meilleure qualité possible.
- les photos proposées peuvent être en couleurs ou en noir et blanc.
- aucune marque et plus généralement aucun élément visuel portant atteinte à la vie privée ou au droit à l'image de tiers ne doit figurer sur la création. Les participants doivent

garantir aux organisateurs que leurs clichés ne portent pas atteinte à l'image d'un tiers et qu'ils ont obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Pour rappel, l'ancien canton de Marolles-les-Braults s'étend sur les communes suivantes : **Avesnes-en-Saosnois, Courgains, Congé-sur-Orne, Dangeul, Dissé-sous-Ballon, Lucé-sous-Ballon, Marolles-les-Braults, Meurcé, Mézières-sur-Ponthouin, Moncé-en-Saosnois, Monhoudou, Nauvay, Nouans, Peray, René, Saint Aignan, Thoigné.**

Utilisation des photographies

Les participants au concours cèdent à titre gracieux les droits de reproduction, de représentation et de divulgation ainsi que les modalités de réutilisations envisagées (exposition et publication). L'œuvre présentée est déclarée sans valeur commerciale. Les participants acceptent la présentation de leur œuvre. Ils autorisent l'association « Histoire et Patrimoine » à présenter, reproduire et diffuser la photo dans le cadre de la communication non-lucrative de l'association sur tout support et utilisations connus ou inconnus à ce jour, et sans contrepartie financière.

Jury et critères de sélection

Le jury, présidé par Monsieur le président de l'association, sera composé de :
- 2 membres de l'association
- 1 photographe averti
- 1 membre du conseil municipal de Marolles
- 2 membres de clubs photos

Il se réunira pour sélectionner 30 photographies selon les critères suivants : originalité du sujet et originalité de la prise de vue, esthétisme d'ensemble.
Les résultats seront communiqués aux lauréats sélectionnés.

Les trois meilleurs clichés seront récompensés.
Les résultats seront diffusés au cours du comice agricole, le 3 septembre 2022 (stand « Histoire et Patrimoine »).

Responsabilité

Le participant est seul responsable de sa photographie et garantit l'association « Histoire et Patrimoine » contre toute action ou recours qui pourraient être intentés du fait de sa publication.

A noter sur votre agenda

Mercredi 1^{er} juin à 18h
Salle A Jean-de-la-Fontaine

organisé par l'école de musique et danse Maine Saosnois

Concert « autour des femmes compositrices »

Plusieurs ensembles instrumentaux et vocaux de l'école de musique et danse Maine Saosnois interpréteront des pièces de femmes compositrices.

Entrée gratuite et ouvert à tous

Jeudi 2 juin à 20h30
Salle B1 Jean-de-la-Fontaine

Conseil municipal

Vendredi 3 juin

organisée par la retraite sportive en Pays Marollais

Journée clôture de la semaine sportive seniors Marollais (50€ pour la journée)

10h30 : manoir de Verdigné

15h : prieuré Saint-Symphorien

17h : spectacle les soirées d'Antan avec Fernand LEGEARD

19h30 : repas festif de clôture

Jeudi 9 juin à 20h
Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 4,50 €

Cinéma « Notre-Dame brûle »

Dimanche 12 juin de 8h à 18h

Élections législatives 1^{er} tour

se munir d'une pièce d'identité
et de votre carte d'électeur.

Jeudi 16 juin à 9h
Salle A Jean-de-la-Fontaine

organisée par générations mouvement du Pays Marollais

Journée de la forme

Vendredi 17 juin de 18h à 23h
Place des Tilleuls

organisée par l'alliance commerciale et artisanale de Marolles-les-Braults
et la commune de Marolles-les-Braults

Fête de la musique et marché nocturne

de 18h à 23h : marché nocturne et parcours gonflable pour les enfants

19h30 : concert de l'école de musique Maine Saosnois

21h : concert du groupe Mister Swing Orchestra

Restauration & buvette sur place

Dimanche 19 juin de 8h à 18h

Élections législatives 2^e tour

se munir d'une pièce d'identité
et de votre carte d'électeur.

Lundi 20 juin à 13h30
Salle A Jean-de-la-Fontaine

organisé par générations mouvement du Pays Marollais

Thé-dansant

Jeudi 23 juin à 20h
Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 4,50 €

Cinéma « La Brigade »

Samedi 25 juin à 15h
à la bibliothèque

Spectacle pour enfants à partir de 3 ans : "Je vais te manger"

par la Perenne Compagnie
(tiré de livres que vos enfants ont déjà dévorés...)

Jeudi 30 juin
Salle A Jean-de-la-Fontaine

organisée par la retraite sportive en Pays Marollais

17h : danse en lignes et country

19h30 : repas d'amitié de clôture

Sports

R.S.P.M. (Retraite Sportive en Pays Marollais)

Les activités RSPM sont ouvertes aux personnes de plus de 50 ans.

Renseignements auprès du président : Michel TISON au 06.19.87.32.88 ou à son domicile 62 rue de Bonnétable 72260 Marolles-les-Braults

- Marche nordique : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine
Lundi 13 juin à 13h30 (Vaubeson) et lundi 27 juin à 9h30 (Thoiré-sous-Contensor)
- Randonnée pédestre :
Mercredi 1^{er} juin : rando en forêt de Sillé-le-Guillaume 2, 5 ou 10 km (voyage en car 2€)
Mercredi 15 juin (Aillières-Beauvoir) et mercredi 29 juin (Beaufay)
rendez-vous à 9h parking Jean-de-la-Fontaine
- Gym douce : à la salle A Jean-de-la-Fontaine le mardi de 9h30 - 10h30
- Danse : à la salle A Jean-de-la-Fontaine le jeudi de 9h - 10h30
- Country : à la salle A Jean-de-la-Fontaine le jeudi de 10h30 - 12h
- Tennis rebond : au gymnase le mardi de 10h15 - 12h
- Tir à l'arc : à la salle Omnisports vendredi 17 juin de 14h - 16h
- Cyclotourisme (vélo + VTC + VAE) : lundi 20 juin à 9h place de la gare
- Activ-mémoire : en préparation, démarrage prévu en octobre
- Neige (raquette et ski de fond) : 15-24 janvier 2023



PÉTANQUE au boulodrome
derrière le parc Pierre GASCHER

Lundi 6 juin à 9h
Amicale rencontre Marolles Arnage
(réservé aux licenciés)

Samedi 18 juin à 10h
24 heures du club
(réservé aux licenciés)



Communauté de communes Maine Saosnois
7 place Henri COUTARD 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS
Tél : 02.43.34.16.48
e-mail : accueil@mainesaosnois.fr

Horaires d'ouverture

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont ouverts au public du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30

Ordures ménagères

La collecte des ORDURES MÉNAGÈRES est le VENDREDI à partir de 6h dans des sacs translucides estampillés au logo de la Communauté de Communes.

ATTENTION : La collecte des ORDURES MÉNAGÈRES, les semaines avec un jour férié aura lieu le SAMEDI, le **samedi 11 juin 2022**.

En dehors des permanences annuelles de distribution, il est possible de récupérer des sacs uniquement les jours et horaires suivants : mercredi de 14h - 17h et vendredi de 14h - 17h.

Déchetterie : 02.43.52.01.35.

FERMETURE DES PORTES 15 MINUTES AVANT

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'ouverture	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h

Espace public numérique Maine Saosnois (antenne de Marolles)

L'espace numérique est disponible pour vous informer, vous former, vous conseiller, vous accompagner pour des besoins informatique ou téléphonique mais également pour les démarches administratives numériques.

Fermeture : jeudi 2 juin (après-midi) et lundi 27 juin.

Horaires période scolaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil		9h30 - 17h30	10h - 12h30	9h30 - 18h30	14h - 17h30

Pause déjeuner de 12h30 à 14h

Cycles débutants téléphone et ordinateur : en cours

Ateliers thématique : Généralement le mardi à 14h mais aussi en individuel sur RDV.
Ateliers de juin : rangement des photos et « cloud » découvrir et utiliser.

Les jeudis du libre : Sur vos téléphones limiter la collecte de vos données personnelles (agenda, contacts, photos) sur les serveurs Google, Microsoft.

Tarifs :
- Gratuit pour le conseil, l'accès internet et les outils de numérisation.
- Impression noir et blanc 10 cts, 50 cts pour la couleur
- Atelier individuel 2€, atelier collectif 1€, accompagnement spécifique 6€/h

Renseignements et inscriptions :

EPN de Marolles – 7 place Henri-Coutard, 1^{er} étage (entrée impasse des Ecoles)
MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23 cyber.marolles@mainesaosnois.fr



C.A.S.C.A.D.E.

(Centre d'Animation Social Communautaire pour ADultes et Enfants)
1 place Henri COUTARD 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS

Tél : 02.43.97.37.88.

e-mail : accueil@cascade72.fr

facebook : Cascade Marolles les Braults

Horaires d'ouverture

Les bureaux sont ouverts au public
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

C.A.S.C.A.D.E sera fermé le vendredi 3 juin matin.

C.A.S.C.A.D.E en fête

Venez nombreux le samedi 11 juin à partir de 10h jusqu'à 17h, de nombreuses animations vous seront proposées (jeux gonflables, pêche aux canards, maquillage, sculpture sur ballons, tir aux ballons...) gratuit et ouvert à tous.

Venez pique-niquer avec nous, apéritif offert.

Vous pourrez découvrir les locaux, inscription souhaitez (l'inscription vous permet d'avoir un ticket gratuit pour le jeu du panier garni).

Mercredis loisirs

Une promenade dans les chemins de Marolles-les-Braults mais aussi la création de cadeaux pour la fête des parents, des jeux d'eau....

Une sortie de fin d'année est organisée le mercredi 22 juin à l'arche de la nature (départ : 13h retour : 18h) et pour le dernier mercredi de l'année un grand jeu sera organisé avec une surprise pour les parents...

P'tit skouad

Samuel accueille les 9-12 ans dans un univers de « pré-Ados », le programme sera réalisé par les jeunes.

Une découverte du P'tit SKOUAD sera organisée pour les enfants de 8 ans le 1^{er} Juin.

Une sortie Trampoline Park est prévue le 8 juin et tout le centre de loisirs ira à l'Arche de la Nature le 22 Juin. Le passage du test d'aisance aquatique pour les séjours sera prévu le 29 juin au matin.

Le skouad' (Espace Jeunes 12-17 ans)

L'équipe du SKOUAD' vous attend tous les mercredis de 12h30 à 18h et le vendredi de 17h à 19h. Les jeunes seront présents le 1^{er} juin à U Express pour vendre leur 5^{ème} cuvée du SKOUAD'. Une veillée aura lieu le 17 juin au SKOUAD'.

Un réunion d'information pour le séjour ados aura lieu le 24 juin à 19h30 à C.A.S.C.A.D.E. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le référent jeunesse, Florian BEGUE à C.A.S.C.A.D.E..

Vacances d'été

Les inscriptions débuteront le mercredi 8 juin puis des permanences les 10, 15, 20 et 24 juin de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30. L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 11 juillet au vendredi 12 août et du lundi 29 août au mercredi 31 août.

Multi-accueil « L'île aux enfants » 02.43.97.07.29

Nous accueillons les enfants de 2 mois ½ à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte-garderie) et en urgence.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29.

RPE (Relais Petite Enfance) 02.43.34.19.19.

Camille OLIVIER vous accompagne dans vos démarches, vos questionnements, votre profession d'assistante maternelle par téléphone au 02.43.34.19.19 par mail rampe@cascade72.fr ou sur rendez-vous à C.A.S.C.A.D.E

	Matin	Après-midi
Mardi	Atelier (10h-12h)	Fermé
Mercredi	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8h45-12h15	Fermé
Jeudi	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8h45-12h15	Fermé
Vendredi	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8h45-12h15	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 13h15-16h45

Pensez à vous inscrire pour participer aux animations au 02.43.34.19.19.

7 juin : éveil musical à l'école de musique, 8 juin : piscine, 14 juin : croc mots doux à la bibliothèque (ouvert aux parents), 21 juin : pique-nique musical à la voie verte de Saint-Rémy-des-Monts, 24 juin : jeux à cascade et fête de fin d'année. Les animations ont lieu de 10h à 12h.

Animations collectives familles

Ateliers psychomotricité parents/enfants : prochaine date le 2 juillet

Le programme des animations familles est disponible à présent sur Facebook et à l'accueil de C.A.S.C.A.D.E. Pour le mois de juin, retrouvez toute l'équipe à C.A.S.C.A.D.E. en fête avec diverses animations pour petits et grands. Un atelier bois est prévu également pour les amateurs de bricolage. D'autres activités sont à venir, soyez à l'affût pour ne rien louper ! N'hésitez pas à prendre contact avec Bouéni HALIFA, la référente familles pour lui faire part de vos besoins et envies ou simplement pour échanger. Elle est présente du mardi au vendredi de 9h à 17h à C.A.S.C.A.D.E. Prochainement : des après-midis jeux, ateliers cuisine et pâtisserie, atelier bien-être pour les parents...

Médiathèque le lien RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MAINE SAOSNOIS

La bibliothèque vous accueille au 1 bis rue de Mamers
(anciennement Trésor Public), l'entrée se faisant par l'arrière du bâtiment.

Tél : 02.43.33.68.09 e-mail : biblio.marolles@mainesaosnois.fr

Mercredis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juin : 9h - 12h et 14h - 19h

Vendredis 3, 10, 17 et 24 juin : 15h30 - 18h

Samedi 25 juin à 15h à la bibliothèque : spectacle pour enfants à partir de 3 ans :
"Je vais te manger" par la Perenne Compagnie (tiré de livres que vos enfants ont déjà dévorés...)

France Services

dans les locaux de la Poste : 02.43.31.00.12.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, Prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Service, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

N'oubliez pas de venir avec l'ensemble de vos codes d'accès d'adresse mail et partenaires.

France Services : Le service public au cœur des territoires.

Mairie de Marolles-les-Braults

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 et de 13h30 - 18h.

 02.43.97.40.47 - Fax : 02.43.33.52.27

e-mail : mairie.marolles-accueil@orange.fr

site : marolles-les-braults.fr

page facebook : <https://www.facebook.com/mairiemarolles72260>

Appels d'urgence

Pompiers ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)
Gendarmerie ☎ 02.43.97.41.16
Centre Antipoison d'Angers ☎ 02.41.48.21.21

Médecins

Docteur Manuelle DHELLEMES 11 place des Tilleuls ☎ 02.43.34.13.71
Docteur Pédro SCHWARTZ Maison Médicale ☎ 02.43.33.66.07
Docteur Emilie PERRIN Centre Municipal de Santé ☎ 02.43.97.48.94

Médecin de garde : appeler le 15

Chirurgien-dentiste (maison médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI ☎ 02.53.24.00.07

Masseur-Kinésithérapeute (maison médicale)

Madame Laurence GUYARD (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05
Monsieur Sébastien MANEN (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05
Madame Ingrid VERBRUGGE (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Infirmiers

Magali CHAPELIÈRE,
Mélanie PAULIN
et Lou RICHARD
06.82.83.85.82
à la Maison Médicale
SUR rendez-vous
du lundi au samedi
à partir de 7h
et à domicile
(Marolles et Communes alentours)

Anaëlle MÉTAIS
Successeur de Mr ROYER
Amandine TRIFFAULT
06.14.80.72.64
Cabinet au
3 rue du Gén de Gaulle
Soins Infirmiers tout âge
à domicile
SUR rendez-vous
(Marolles et
Communes alentours)

CABINET Isabelle ROYER
Soins Infirmiers pour Adultes et Enfants
06.87.77.17.67
à la Maison Médicale
SANS rendez-vous
du lundi au vendredi de 7h à 11h30
et le samedi de 8h à 11h30
SUR RDV au 06.87.77.17.67
et à domicile
(Marolles et Communes alentours)

Ostéopathe (maison médicale)

Mme Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21

Pédicure - Podologue

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous) 9 rue de Courgains ☎ 02.43.34.28.83

Réflexologue - Hypnologue (maison médicale)

Mr Florent POUPARD (sur rendez-vous le lundi après-midi) ☎ 06.98.67.16.65

Sophrologue (maison médicale)

Aurore BUSIN (sur rendez-vous le jeudi après-midi et le samedi matin) ☎ 07.83.47.97.40

Taxi - Ambulance : 02.43.97.46.80

Pharmacie : 02.43.97.40.42

Lundi : de 14h - 19h15

Mardi au vendredi : de 9h - 12h15 et de 14h15 - 19h15

Samedi : de 9h - 12h30

de garde ☎ 0.825.12.03.04.

La Poste : 3631

du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h et samedi : 9h - 12h

Levée de la boîte principale : 15h15 (12h le samedi)

Brigade de Gendarmerie : 02.43.97.41.16

Jeudi : 8h - 12h

Paroisse de Marolles-les-Braults

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10h30 et 12h ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

Permanences C.A.S.C.A.D.E : 02.43.97.37.88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Mission locale				1 ^{er} et 3 ^e de 9h - 17h 2 ^e et 4 ^e de 9h - 12h	
Assistante Sociale Mme Fabienne DEHOUCK	sur RDV (téléphoner au Service Social au 02.43.31.16.61)				
Puéricultrice du Conseil Départemental (pesée du nourrisson)		Sur RDV au 02.43.34.33.07.			

Pour le Marolles Info de juillet et août, nous demandons aux responsables d'associations de communiquer leurs annonces à la Mairie, au plus tard le 15 juin. Merci.